

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT
U14 / U15
INTERCLUBS 2021 / 2022**

**DOSSIER
D'ORGANISATION**



Marseille, le Dimanche 3 Avril 2022



**FFHG
LIGUE AURA**
AUVERGNE RHONE-ALPES
DE HOCKEY SUR GLACE



**FFHG
LIGUE SUD**
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
DE HOCKEY SUR GLACE

COMPOSITION DES EQUIPES INTERCLUBS

Direction Technique Nationale : Lionel CHARRIER

Administratif Ligue : Guillaume BERGER

Communication événementielle Ligue : Angélique CASEIRO

INTERCLUBS ORANGE

VESTIAIRE 5

BOURSIER	Thomas	GK	2008	NICE	M	1
GONNARD	Loïs	GK	2008	MARSEILLE	M	25
APPIETTO BERLIOZ	Ethan	D	2008	H CLR (Lyon)	M	2
BELLENGER	Killian	D	2007	VILLARD DE LANS	M	3
BOURLOIS	Baptiste	D	2007	H CLR (Lyon)	M	4
DUBIN	Simon	D	2008	NICE	M	5
JAYET	Alfan	D	2008	H CLR (Lyon)	M	6
KOVARIK	Martin	D	2007	VILLARD DE LANS	M	7
POULOPOULOS	Adrian	D	2008	VILLARD DE LANS	M	8
BELENA	Guillaume	FW	2007	VILLARD DE LANS	M	9
FERRI	Jero	FW	2007	BRIANCON	M	10
FILIPPI	Hector	FW	2008	H CLR (Lyon)	M	11
FOURNIER	Jude	FW	2007	VALENCE	M	12
KULHA	Matej	FW	2007	H CLR (Lyon)	M	13
MARQUES	Enzo	FW	2007	BRIANCON	M	14
MOREL	Tom	FW	2007	VILLARD DE LANS	M	15
NADJARIAN	Clément	FW	2007	VALENCE	M	16
REY GIRAUD	Kilian	FW	2007	VILLARD DE LANS	M	17
PERROT CHAFAI	Aidan	FW	2007	H CLR (Lyon)	M	18

ENCADREMENT

ZONDEROP	Jiri	ETR Sud Est – VILLARD DE LANS
FILIPPI	Philippe	Dirigeant d'équipe – H CLR (Lyon)
BOURLOIS	Philippe	Dirigeant d'équipe – H CLR (Lyon)

AUTRES VESTIAIRES :

GAP →	VESTIAIRE 2
GRENOBLE →	VESTIAIRE 6
HOCKEY CLUB 74 →	VESTIAIRE 7
Joueuses →	VESTIAIRE 8
Staff →	VESTIAIRES 2 et 3 si besoin

RENDEZ-VOUS ET PROGRAMME

Rendez-vous Interclubs ORANGE à 10H00.

Gap, Grenoble et Hockey Club 74 fixent eux-mêmes leur horaire de rendez-vous sur place.

Match	Equipes				P1	P2	Total	
10H00 MATCH 1	GAP		HOCKEY CLUB 74					
	Pts	+/-	Pts	+/-				
11H00	<i>Réfection de glace</i>							
11H15 MATCH 2	INTERCLUBS ORANGE		GRENOBLE					
	Pts	+/-	Pts	+/-				
12H15	<i>Réfection de glace</i>							
12H15 / 13H15	<i>PAUSE (repas)</i>							
13H45 MATCH 3	GAP		INTERCLUBS ORANGE					
	Pts	+/-	Pts	+/-				
14H45	<i>Réfection de glace</i>							
15H00 MATCH 4	HOCKEY CLUB 74		GRENOBLE					
	Pts	+/-	Pts	+/-				
16H00	<i>Réfection de glace</i>							
16H00 / 17H00	<i>PAUSE</i>							
17H30 MATCH 5	HOCKEY CLUB 74		INTERCLUBS ORANGE					
	Pts	+/-	Pts	+/-				
18H30	<i>Réfection de glace</i>							
18H45 MATCH 6	GAP		GRENOBLE					
	Pts	+/-	Pts	+/-				
19H45	<i>Réfection de glace et Fin du tournoi</i>							

Rencontres disputées en 2 périodes de 20' arrêts de jeu déduits.

Chaque mi-temps de 20' compte pour un match : Gagné : 2 points / Nul : 1 point / Perdu : 0 point.

Un point bonus est distribué pour la victoire sur l'ensemble des 2 mi-temps.

Si les conditions techniques le permettent, les rencontres seront retransmises sur la chaîne YouTube « RADELIERS HOCKEY DEVELOPPEMENT »

<https://www.youtube.com/channel/UCPIEp2ATavmk0rmL8m-VsQ>

GAP	M1	M2	M3	M4	Total	CLASSEMENT FINAL
	Pts	Pts	Pts	Pts	Pts	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	
GRENOBLE	M1	M2	M3	M4	Total	CLASSEMENT FINAL
	Pts	Pts	Pts	Pts	Pts	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	
HC 74	M1	M2	M3	M4	Total	CLASSEMENT FINAL
	Pts	Pts	Pts	Pts	Pts	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	
Interclubs Orange	M1	M2	M3	M4	Total	CLASSEMENT FINAL
	Pts	Pts	Pts	Pts	Pts	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	

ACCUEIL DES EQUIPES ET DES ACCOMPAGNATEURS



Le port du masque n'est plus obligatoire dans un équipement sportif depuis le 28 février 2022. Il demeure néanmoins un geste barrière efficace contre la propagation du virus.

SYNTHESE DES CONSIGNES D'ORGANISATION

1. PHASE DE PREPARATION

☞ Chaque participant(e) doit se présenter sur l'action avec :

- ☑ Une tenue et des chaussures de sport propres et en bon état.
- ☑ Son équipement complet comprenant 2 crosses en bon état : tout échange ou prêt de matériel entre les joueurs est interdit.
- ☑ 2 jeux de sous-vêtements propres (quatre-patte + chaussettes + caleçon) minimum.
- ☑ 2 serviettes propres minimum, des claquettes et un flacon de gel pour la douche.
- ☑ 1 pipette individuelle portant mention de son nom et prénom.
- ☑ 1 paquet de mouchoirs individuel à usage unique.

Tout(e) participant(e) ne disposant pas de ces effets personnels ne sera pas admis(e).

- ☞ Un maillot et des bas propres sont remis à chaque participant(e) par l'équipe d'encadrement.
- ☞ Les Ligues et la Zone Sud Est se déchargent de toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets ou de valeurs au cours de cette actions.
- ☞ **Aucune restauration n'est organisée pour cette action. Chaque participant(e) doit se munir de paniers repas et d'une collation.**

2. PHASE DE DEPLACEMENT

- ☞ **En cas de symptômes ou de fièvre $\geq 38,0^{\circ}\text{C}$ avant le départ pour la compétition, il ne faut pas se présenter à l'action.**
- ☞ Les Ligues et la Zone Sud Est ne prennent pas en charge les frais liés au déplacement. Les participant(e)s sont par conséquent prié(e)s de se rendre aux lieux et horaires de rendez – vous selon leurs propres moyens.
- ☞ **Le port du masque est obligatoire pour tous les passagers lors des transports collectifs empruntés pour se rendre (aller – retour) sur le site de l'action.**

3. PHASE D'ACCUEIL « ARRIVEE »

- ☞ **Aucun joueur/joueuse ne doit se rendre à l'intérieur de la patinoire ou des vestiaires avant l'arrivée de l'encadrement.**
- ☞ Les principales règles et consignes sanitaires sont rappelées.
- ☞ Le plan de circulation est remis aux équipes visiteuses si ce dernier a été mis en place.

4. PHASE D'ACCES A LA PATINOIRE

- ☞ Chacun des membres de l'équipe (encadrement, joueurs ou joueuses) :
 - ☑ **Se désinfecte les mains avec une solution hydroalcoolique mise à disposition.**
 - ☑ **Respecte le plan de circulation lorsque celui-ci est mis en place dans la patinoire.**

5. PHASE D'ACCES AUX VESTIAIRES ET D'HABILLAGE

- ☞ Les gestes barrières, les règles de distanciation physique et de lavage des mains font l'objet d'un affichage.
- ☞ L'aération doit être effectuée avant et après utilisation du vestiaire, voire permanente en cas d'utilisation en continu.
- ☞ Un kit sanitaire est à disposition de l'équipe (encadrement et joueurs) comprenant :
 - ☑ 1 pot de gel hydroalcoolique avec bouchon verseur,
 - ☑ 1 boîte de masques,
 - ☑ 1 rouleau de papier d'essuie-tout,
 - ☑ 1 spray de désinfectant virucide,
 - ☑ 1 poubelle sans couvercle dans chaque pièce du vestiaire.

6. PHASE DEROULEMENT DU MATCH

- ☞ **Chacun des membres de l'équipe (encadrement, joueurs et joueuses) se désinfecte les mains avec une solution hydroalcoolique avant et après chacune des entrées/sorties des vestiaires.**
- ☞ **Chaque joueur/joueuse utilise une pipette identifiée et personnalisée, que cela soit dans le vestiaire comme sur le banc.**
- ☞ **Chaque joueur/joueuse conserve avec lui son casque et ses gants tout au long du match.**
- ☞ **Les acteurs du jeu sont autorisés à se checker (poing à poing) avec les gants. Aucun acteur du jeu ne se serre la main (ni avant, ni après le match), n'effectue d'accolade ou ne partage une pièce d'équipement.**
- ☞ Les juges de ligne ne ramassent aucune pièce d'équipement sur la glace et invitent le joueur ou la joueuse concerné(e) à venir la récupérer lors d'un arrêt de jeu.
- ☞ Des palets sont stockés dans un seau de glace au banc des pénalités dans lequel le même juge de ligne viendra se servir au cours du match en cas de besoin
- ☞ Les arbitres peuvent échanger avec les officiels de table de marque et les coaches en respectant les règles de distanciation.
- ☞ Les crachats sont proscrits.

Recommandations additionnelles :

- *Dans la mesure du possible, réduire au maximum le temps passé sur le site de match (2h avant et 1h après le match).*
- *Limiter ses relations exclusivement entre membres de son équipe.*

7. PHASE DE DESHABILLAGE ET DOUCHE

- ☞ L'encadrement gère le flux dans les douches et veille à réduire au maximum le temps passé dans les vestiaires.

1. CAS POSITIF

a) Pour les personnes positives ayant un schéma vaccinal complet (rappel réalisé conformément aux exigences du Pass Sanitaire) et pour les enfants de moins de 12 ans (vaccinés ou non)

L'isolement est d'une durée de 7 jours plein à compter de la date du début des signes ou la date du prélèvement du test positif. Toutefois, au bout de 5 jours, la personne positive peut sortir d'isolement à deux conditions :

- ☞ Elle effectue un test antigénique ou RTPCR et celui-ci est négatif,
- ☞ Elle n'a plus de signes cliniques d'infection depuis 48h.

Si le test réalisé est positif ou si la personne ne réalise pas de test, son isolement est maintenu à 7 jours. Elle ne réalise pas un second test à J7.

b) Pour les personnes positives ayant un schéma vaccinal incomplet (rappel non réalisé) et pour les personnes non vaccinées

L'isolement est de 10 jours plein après la date du début des signes ou la date du prélèvement du test positif. Toutefois, au bout de 7 jours, la personne positive peut sortir d'isolement à deux conditions : elle effectue un test antigénique ou RTPCR et celui-ci est négatif et elle n'a plus de signes cliniques d'infection depuis 48h.

Si le test est positif ou si la personne ne réalise pas de test, l'isolement est de 10 jours.

2. CAS CONTACT

a) Pour les personnes cas contact ayant un schéma vaccinal complet (rappel réalisé conformément aux exigences du pass sanitaire) et pour les enfants de moins de 12 ans (vaccinés ou non)

Il n'y a plus de quarantaine, néanmoins les personnes cas contact doivent :

- ☞ Appliquer de manière stricte les mesures barrières, et notamment le port du masque en intérieur et en extérieur,
- ☞ Limiter leurs contacts,
- ☞ Éviter tout contact avec des personnes à risque de forme grave de Covid,
- ☞ Informer de leurs situations les personnes avec qui ils ont été en contact 48 h avant leur dernier contact à risque avec le malade du COVID 19 et leur recommander de limiter leurs contacts sociaux et familiaux.

En outre, les personnes cas contacts doivent réaliser un seul test (autotest ou un test antigénique (« TAG ») ou RT-PCR) à J2, soit deux jours après avoir eu l'information d'avoir été en contact avec une personne testée positive.

Ces personnes sont autorisées à continuer la pratique du hockey sur glace.

En cas d'autotest positif, il convient de confirmer le résultat par un TAG ou un test RT-PCR.

Si le test est positif, la personne devient un cas et démarre un isolement.

b) Pour les personnes cas contact ayant un schéma vaccinal incomplet et pour les personnes cas contacts non-vaccinés

Ces personnes doivent respecter un isolement d'une durée de 7 jours (pleins) à compter de la date du dernier contact.

Pour sortir de quarantaine ces personnes doivent réaliser un test antigénique ou RT-PCR et avoir un résultat négatif.

Si le test est positif, la personne devient un cas et démarre un isolement.

Les personnes cas contact doivent informer de leurs situations les personnes avec qui ils ont été en contact à partir de 48 h après leur dernière exposition avec la personne positive au Covid-19 et leur recommander de limiter leurs contacts sociaux et familiaux : on appelle cela le « *contact warning* ». Leurs contacts peuvent réaliser une auto-surveillance de leur température et de l'éventuelle apparition de symptômes, avec un test diagnostique immédiat en cas de symptômes, quel que soit l'âge.

Les autotests dont la réalisation est prévue dans le schéma de dépistage des personnes cas contact (pour les personnes ayant un schéma vaccinal complet et les enfants de moins de 12 ans) seront pris en charge par l'assurance maladie et délivrés gratuitement en officine pharmaceutique après la réalisation du test à J0.